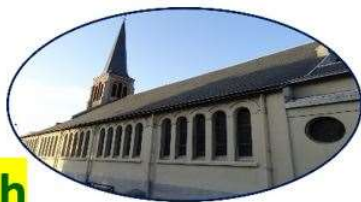


Unité pastorale de l'Église catholique à Aulnay/Bois



Paroisse
Saint-Joseph



57, avenue de la Croix Blanche,
93600 Aulnay/Bois

bus 637

- ◆ courriel : st.joseph_aulnay@yahoo.fr
- ◆ téléphone : 01 71 84 71 91

2020-2021 : et si nous parlions finances ?

Parler finances et participer

Avec bien du retard dont nous nous excusons, les comptes 2020 de la Paroisse sont ici rendus publics. Prochainement, ceux de 2021 nous ferons probablement observer une baisse importante de nos revenus (alors que les dépenses sont toujours là !).

Nos recettes en 2020 :

- Denier de l'Église = 11 200 Euros,
 - Quêtes ordinaires = 6 018 Euros,
 - Casuels (Baptêmes, Mariages, Obsèques) = 10 590 Euros,
 - Troncs et cierges = 3 800 Euros,
 - Placements = 217 Euros,
 - Divers = 9 760 Euros.
- Total = 41 585 Euros
(2019 = 41 250 Euros, soit 1% de différence).

L'appel à chaque paroissienne et chaque paroissien à participer à la vie financière de sa Paroisse n'est pas un "vœu pieux", mais une responsabilité que chaque baptisé(e)-confirmé(e) se doit de prendre, bien sûr selon ses possibilités.

Peut-être nous faut-il ici redire combien la participation au Denier de l'Église n'est pas uniquement le libre versement à une "bonne œuvre", mais il engage physiquement et spirituellement ; il en est ainsi depuis les débuts de l'Église, quand Paul écrivait en 2 Corinthiens 8, 7 : "Puisque vous avez tout en abondance, la foi, la Parole, la connaissance de Dieu, toute sorte d'empressement et l'amour qui vous vient de nous, qu'il y ait aussi abondance dans votre don généreux !"

Nos dépenses en 2020 :

- Énergie (eau, gaz, électricité) = 7 856 Euros,
- Fournitures (Hosties, librairie...) = 927 Euros,
- Entretien et réparations = 6 137 Euros,
- Assurances, taxes, Abonnements = 9 960 Euros,
- Charges diocésaines (traitements agents pastoraux) = 18 435 Euros,
- Salaires laïcs = 5 264 Euros.

Total = 66 375 Euros
(2019 = 77 440 Euros, soit 14% de plus qu'en 2020).

En 2020, la Paroisse obtient un résultat budgétaire déficitaire de 24 791 Euros (36 190 Euros de déficit en 2019)

En 2020, les premiers mois de crise sanitaire ont touché notre Paroisse en termes de fréquentation. Nous avons célébré 1 Mariage (6 en 2019) et 10 Baptêmes (32 en 2019) ; avec un nombre cette fois supérieur de 41 célébrations d'obsèques (contre 34 en 2019), la covid passant par là. Le nombre de participants à la messe dominicale ayant fortement chuté, sans parler des confinements successifs ou de la période de couvre-feu (15 dimanches sans messe en public !), une baisse des quêtes ordinaires se fait ressentir (22% de rentrée en moins par rapport à 2019), de même pour ce qui est des troncs liés aux cierges (12% de plus en 2019).

Côté recettes, nous avons fait attention à ce que la participation financière des familles soit active (55% de cotisations en sus de 2019 à 2020, pour les enfants inscrits en Catéchèse) ; nous sommes toujours partagés entre la volonté d'accueillir et nos besoins budgétaires.

Côté dépenses, plusieurs augmentations nous inquiètent, comme la hausse des frais bancaires, sachant que cela relève de directives de la Banque de France. Il nous faut signaler aussi des frais d'assurance plus élevés de 47% en 2020, ou cette fois 81% d'augmentation pour nos contrats d'entretien. Remarquons que nous n'avons effectué aucuns travaux en 2020, ce qui bien sûr permet de réduire le déficit qui reste malgré tout élevé.

Le CPAE (Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques) réuni le 8 mars 2021 en visioconférence pour observer l'exercice paroissial budgétaire 2020, remarque...

- Le nombre de donateurs au Denier diminue fortement : passant de 70 (2019) à 55 (dont 6 nouveaux en 2020); mars, juin et décembre sont les mois les plus denses en termes de dons (Le don moyen par donateur est passé de 193 Euros à 204 Euros, ce qui atténue une diminution quand même de 17% de recette au regard de l'année précédente).
- Les paroissiens ont-ils versé au Denier quand ils ne pouvaient pas donner à la quête du dimanche ? En plus de la diminution des quêtes, il faut mentionner la baisse des troncs (recettes dues aux cierges), vu que notre église a été fermée 15 dimanches en 2020.

- Une mutualisation des frais sur l'ensemble de l'Unité Pastorale permet des réductions budgétaires (achats communs de papier, ouvrages pour la Catéchèse, cierges ou hosties...).

Pour sa réunion du 30 septembre 2021, le CPAE relève...

- Au nom des paroissiennes et des paroissiens, il nous revient d'entretenir le patrimoine immobilier à la mesure de nos moyens. Si la crise sanitaire actuelle a freiné bien des initiatives, nous avons la volonté de ne pas baisser les bras, sachant que prendre soin des bâtiments revient également à prendre soin de la communauté qui s'y réunit, et réciproquement.
- Le chantier paroissial que nous avons initié au retour de l'été a plutôt bien fonctionné, même si nous aurions souhaité une participation plus ample. En fonction des devis demandés que nous espérons raisonnables, nous aimerions refaire à neuf tout le parvis et l'entrée de notre église. Par ailleurs il nous faudra consolider le système d'activation des cloches, qui actuellement fonctionnent en partie; le devis reçu de 3 745 Euros reste à portée de mains, sans qu'il constitue en soi une priorité.
- L'édition 2022 du Guide pratique des Paroisses semble appréciée, avec son nouveau format; une somme de 400 Euros est

débloquée, pour permettre une distribution la plus large possible, afin de faire connaître nos activités, dans un esprit missionnaire, à ceux qui ne savent souvent rien de notre existence.

Ces temps-ci encore, la mobilisation de toute la famille des baptisé(e)s-confirmé(e)s est requise !

Merci à toutes celles et tous ceux dont la générosité vive ne se démontre pas, tellement elle est grande, particulièrement au moment des fêtes de la Nativité ! Toutes les formes de versement restent possibles: du panier de quête à l'église le dimanche, à la quête électronique (www.appli-laquete.fr, sur téléphone mobile)...

On peut encore donner sur le site internet www.quete.catholique.fr, un site national rapide et sécurisé dont le montant est reversé à sa Paroisse... sans oublier le Denier de l'Église qui peut aussi se faire par prélèvement (voir sur www.aulnay93.catholique.fr).

Et si vos voisins, vos amis, vos enfants adultes ou vos collègues se disent catholiques, alors dites-leurs que tout don, si petit soit-il, permet à son Église de vivre, et de poursuivre sa mission !

Les prêtres et le CPAE.



Paroisse Saint-Pierre

52 rue de Reims, 93600 Aunay/Bois
bus 615

- ◆ courriel : paroissestpierrenonneville@orange.fr
- ◆ téléphone : 01 48 66 70 15
- site internet : <http://aunay93.catholique.fr/>

2020-2021 : et si nous parlions finances ?

Parler finances et participer

Avec bien du retard dont nous nous excusons, les comptes 2020 de la Paroisse sont ici rendus publics. Prochainement, ceux de 2021 nous ferons probablement observer une baisse importante de nos revenus (alors que les dépenses sont toujours là !).

Nos recettes en 2020 :

- Denier de l'Église = 12 205 Euros,
- Quêtes ordinaires = 3 890 Euros,
- Casuels (Baptêmes, Mariages, Obsèques) = 5 260 Euros,
- Troncs et cierges = 1 452 Euros,
- Placements = 574 Euros,
- Divers = 6 648 Euros.

Total = 30 029 Euros
(2019 = 43 346 Euros,
soit baisse de 31%).

L'appel à chaque paroissienne et chaque paroissien à participer à la vie financière de sa Paroisse n'est pas un "vœu pieux", mais une responsabilité que chaque baptisé(e)-confirmé(e) se doit de

prendre, bien sûr selon ses possibilités.

Nos dépenses en 2020 :

- Énergie (eau, gaz, électricité) = 4 515 Euros,
- Fournitures (Hosties, librairie...) = 536 Euros,
- Entretien et réparations = 5 100 Euros,
- Assurances, taxes, Abonnements = 9 571 Euros,
- Charges diocésaines (traitements agents pastoraux) = 15 468 Euros,
- Salaires laïcs = 5 769 Euros.

Total = 49 832 Euros
(2019 = 48 903 Euros,
soit une hausse de 2%)

Peut-être nous faut-il ici redire combien la participation au Denier de l'Église n'est pas uniquement le libre versement à une "bonne œuvre", mais il engage physiquement et spirituellement ; il en est ainsi depuis les débuts de l'Église, quand Paul écrivait en 2 Corinthiens 8, 7 : "Puisque vous avez tout en abondance, la foi, la

Parole, la connaissance de Dieu, toute sorte d'empressement et l'amour qui vous vient de nous, qu'il y ait aussi abondance dans votre don généreux !"

En 2020, la Paroisse obtient un résultat budgétaire déficitaire de 19 804 Euros (2019 = déficit de 5 556 Euros)

En 2020, les premiers mois de crise sanitaire ont touché notre Paroisse en termes de fréquentation. Nous n'avons célébré aucun Mariage ni aucun Baptême (7 Baptêmes et 1 Mariage en 2019) ; avec un nombre identique de 22 célébrations d'obsèques en 2019 comme en 2020. Les confinements successifs ou la période de couvre-feu ont vu le nombre de messes dominicales chuter (15 dimanches sans messe en public !). Les quêtes ordinaires ont ainsi diminué de 61%, plus une baisse de 30% des quêtes impérees (reversées pour une cause particulière).

En 2019, des extincteurs ont été changés, et le contrat d'entretien et de maintenance du site (effectué

par l'agence Qualiconsult) n'a été comptabilisé qu'en 2020.

Le changement du système de chauffage dans l'église (passage du fuel au gaz) permet d'obtenir un effet satisfaisant (à l'église l'hiver, on n'a plus froid !); il nous a fallu investir dans une nouvelle installation, avec 1 243 €uros de frais de raccordement au gaz.

Le CPAE (Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques) réuni le 9 mars 2021 pour observer l'exercice paroissial budgétaire 2020, remarque...

- Le nombre de donateurs au Denier diminue fortement : passant de 88 (2019) à 78 (dont un nouveau en 2020); mars, mai et septembre sont les mois les plus denses en termes de dons (Le don moyen est passé de 143 €uros à 156 €uros, ce qui explique une diminution seulement de 3% de recette au regard de l'année précédente).
- Les paroissiens ont-ils versé au Denier quand ils ne pouvaient pas donner à la quête du dimanche ? En plus de la diminution des quêtes, il faut mentionner la baisse des troncs (recettes dues aux cierges), vu que notre église a été fermée 15 dimanches en 2020.
- De nouveaux panneaux d'affichage devraient être apposés en extérieur de l'église. Un devis de 1 800 €uros est acté pour redresser le grand portail de l'église.

Pour sa réunion du 30 septembre 2021, le CPAE relève...

- En 2021, la baisse du nombre de célébrations (une messe au lieu de deux par dimanche) se ressent dans les frais de chauffage moins élevés.
- Nous repérons que la participation financière de la communauté orthodoxe (avec laquelle nous partageons notre église) aide bien à assumer nos charges.
- Les paniers de quête ne circulaient plus dans les rangs pour des raisons sanitaires, ils vont désormais circuler de nouveau. (7 161 €uros récoltés au 30/09/2019, 3 846 €uros au 30/09/2021).
- L'augmentation des frais bancaires est en forte hausse, cela relève de directives de la Banque de France.
- Les commandes de papier, hosties, cierges et autres fournitures sont maintenant mutualisées à l'échelon de l'Unité Pastorale, ce qui diminue et stabilise les coûts.
- Au 30 septembre, nous nous rapprochons de chiffres de recettes de 2019 (27 619 €uros en 2019, 19 834 €uros en 2020 et 24 084 €uros en 2021 €uros).
- Au 30 septembre 2021, nous avons un résultat bénéficiaire de 4151 €uros, mais de gros postes de dépenses restent en attente, comme les assurances.

- Au 30 septembre, le nombre de donateurs du Denier continue sa descente : 64 en 2019, 53 en 2020 et 40 en 2021.

Ces temps-ci encore, la mobilisation de toute la famille des baptisé(e)s-confirmé(e)s est requise !

Merci à toutes celles et tous ceux dont la générosité vive ne se démontre pas, tellement elle est grande, particulièrement au moment des fêtes de la Nativité ! Toutes les formes de versement restent possibles : du panier de quête à l'église le dimanche, à la quête électronique (www.appli-laquete.fr, sur téléphone mobile)...

On peut encore donner sur le site internet www.quete.catholique.fr, un site national rapide et sécurisé dont le montant est reversé à sa Paroisse... sans oublier le Denier de l'Église qui peut aussi se faire par prélèvement (voir sur www.aulnay93.catholique.fr).

Et si vos voisins, vos amis, vos enfants adultes ou vos collègues se disent catholiques, alors dites-leurs que tout don, si petit soit-il, permet à son Église de vivre, et de poursuivre sa mission !

Les prêtres et le CPAE.

Unité pastorale de l'Église catholique à Aulnay/Bois

Diocèse de Saint-Denis-en-France

site Internet : <http://aulnay93.catholique.fr/>



Paroisse Saint-Sulpice

place de l'église / parvis Jean-Paul II / 2 rue de Sevrain, 93600 Aulnay/Bois

► téléphone : 01 48 66 64 72 ► courriel : aulnay.stsulpice@free.fr



Notre-Dame
de la Compassion



Saint-Sulpice



Saint-Jean



Saint-Paul

2020-2021 : et si nous parlions finances ?

Parler finances et participer

Avec bien du retard dont nous nous excusons, les comptes 2020 de la Paroisse Saint-Sulpice (et ses quatre commuanutés) sont ici rendus publics.

Prochainement, ceux de 2021 nous ferons probablement observer une baisse importante de nos revenus (alors que les dépenses sont toujours là !).

Nos recettes en 2020 :

- Denier de l'Église = 59 782 Euros,
- Quêtes ordinaires = 39 425 Euros,
- Casuels (Baptêmes, Mariages, Obsèques) = 27 580 Euros,
- Troncs et cierges = 12 646 Euros,
- Placements = 395 Euros,
- Divers = 60 838 Euros.

Total = 200 666 Euros
(2019 = 231 879 Euros,
soit une baisse de 13%).

L'appel à chaque paroissienne et chaque paroissien à participer à la

vie financière de sa Paroisse n'est pas un "vœu pieux", mais une responsabilité que chaque baptisé(e)-confirmé(e) se doit de prendre, bien sûr selon ses possibilités.

Peut-être nous faut-il ici redire combien la participation au Denier de l'Église n'est pas uniquement le libre versement à une "bonne œuvre", mais il engage physiquement et spirituellement.

Il en est ainsi depuis les débuts de l'Église, quand Paul écrivait en 2 Corinthiens 8, 7 : "Puisque vous avez tout en abondance, la foi, la Parole, la connaissance de Dieu, toute sorte d'empressement et l'amour qui vous vient de nous, qu'il y ait aussi abondance dans votre don généreux !"

En 2020, la Paroisse obtient un résultat budgétaire déficitaire de 7 419 Euros ; à titre de comparaison, le solde déficitaire était déjà de 7 342 Euros en 2018, et entre les deux, nous avons réduit en 2019 notre déficit à 1 271 Euros.

Nos dépenses en 2020 :

- Énergie (eau, gaz, électricité) = 18 497 Euros,
- Fournitures (Hosties, librairie...) = 21 995 Euros,
- Entretien et réparations = 9 127 Euros,
- Assurances, taxes, Abonnements = 22 666 Euros,
- Charges diocésaines (traitements agents pastoraux) = 70 140 Euros,
- Salaires laïcs (brut) = 47 370 Euros.

Total = 208 084 Euros
(2019 = 233 150 Euros,
soit une baisse de 11%)

En 2020, les premiers mois de crise sanitaire ont touché notre Paroisse en termes de fréquentation. Si nous avons célébré 14 Mariages en 2019, nous n'en avons célébré qu'un seul en 2020.

De même, nous avons célébré 87 Baptêmes en 2019, nous n'en avons célébré que 24 en 2020 (5 à Saint-Jean, 8 à Saint-Paul, et 11 à Saint-

Sulpice dont 2 adultes). Signalons cependant une augmentation du nombre de sépultures (113 en 2019, 135 en 2020), mais la maladie du coronavirus est arrivée cette année-là.

Les confinements successifs ou la période de couvre-feu ont vu le nombre de messes dominicales chuter (15 dimanches sans messe en public en 2020 !). Les quêtes ordinaires ont ainsi diminué de 24%. Remarquons que la chute de nos recettes s'est accentuée en 2020 par une forte baisse d'activités : aucun pèlerinage, pas de buis proposé pour le dimanche des Rameaux... Nos gains perçus grâce aux troncs des cierges se sont amoindris (12 369 €uros de solde positif en 2019, solde calculé par la différence entre ce qui est perçu et le montant des cierges à l'achat, contre 9 815 €uros en 2020).

Le CPAE (Conseil Paroissial pour les Affaires Économiques) réuni le 10 mars 2021 pour observer l'exercice paroissial budgétaire 2020, remarque...

- Le nombre de donateurs au Denier de l'Église est en hausse certaine, et nous pouvons nous en réjouir : passant de 296 (2019) à 331 (dont 35 nouveaux en 2020) ; mars, juin et décembre sont les mois les plus denses en termes de dons (Le don moyen est passé de 185 €uros en 2019 à 181 €uros en 2020, ce qui explique une légère augmentation

de 9% de recette totale au regard de l'année précédente).

- Mais les paroissiens ont-ils versé au Denier quand ils ne pouvaient pas donner à la quête du dimanche ? Nous nous étonnons favorablement devant des donateurs qui reprennent un versement arrêté en... 2016 ! En plus de la diminution des quêtes, il faut mentionner la baisse des troncs (recettes dues aux cierges) de 29%, vu les 15 dimanches de fermeture de nos églises en 2020.

- Si l'Évangile est gracieusement apporté par le Christ, l'évangélisation nécessite des moyens qu'il nous faut gérer. Alors, un questionnement nous taraude... Comment fidéliser les nouveaux donateurs ? Comment en trouver de nouveaux ? Comment initier les jeunes générations, y compris au moyen de versements électroniques ?

- Côté dépenses, nous remarquons la baisse considérable des commandes d'hosties ; cela s'explique par la diminution du nombre de messes, mais encore par le fait que des stocks ont été réalisés en 2019.

- D'autres économies ont été réalisées dans les dépenses... Un prêtre en moins, cela implique moins de remboursements kilométriques. En avril et mai 2020, le mécanisme d'indemnisation du chômage partiel en raison de la crise sanitaire par le gouvernement nous a permis d'économiser les salaires de notre personnel.

- Enfin, la ligne des frais de communication voit également une décroissance importante, avec l'arrêt de la parution du journal diocésain "Quatre pages" et la suspension du bulletin aulnaysien "Trait d'Union" (4 numéros en moins).

Pour sa réunion du 6 octobre 2021, le CPAE relève...

- En 2021, des frais importants sont repérés pour Saint-Jean et Saint-Paul, avec les nouvelles installations de chauffage : nous avons dépensé 28 977 €uros. Cependant, un partenariat avec l'entreprise de réaménagement intervenant sur les quartiers d'Ambourget et de la Rose des Vents, permet d'amortir les coûts. De plus, nous avons apprécié tous les dons venus spécialement au bénéfice des travaux.

- L'hiver 2021 dans lequel nous sommes entrés nous permet de percevoir immédiatement la supériorité d'un bien-être qui nous manquait l'an dernier avec l'absence de chauffage dans la moitié de nos églises.

- La crise sanitaire prolongée en 2021 nous a empêché de recevoir la participation financière de familles pour qui nous mettons parfois à disposition nos locaux, à l'occasion d'un Baptême ou d'une célébration d'Obsèques.

- Côté recettes arrêtées au 30 septembre, nous nous rapprochons en mieux en 2021 des

chiffres de 2019 concernant les quêtes dominicales : 35 689 €uros en 2019, 28 509 €uros en 2020 et 36 577 €uros en 2021.

- Les commandes de papier, hosties, cierges et autres fournitures sont maintenant mutualisées à l'échelon de l'Unité Pastorale, ce qui diminue et stabilise les coûts.
- Au 30 septembre 2021, nous sommes repassés à un solde total positif, mais un certain nombre de frais n'ont pas encore été pris en compte, tels les assurances.
- Au 30 septembre, le nombre de donateurs du Denier continue sa descente : 214 en 2019, 206 en 2020 et 163 en 2021. Y aura-t-il un sursaut, nous l'espérons fortement, avant le 31 décembre, voire éventuellement dans les premiers jours de 2022 ?
- Au 30 septembre également, nous observons que notre participation aux charges diocésaines est en forte diminution, cela consistant à

reverser 38% de notre budget paroissial à la Curie (gestion) diocésaine ; nous avons ainsi reversé 51 275 €uros en 2019, 34 237 €uros en 2020, et 30 297 €uros en 2021.

- Les jauges dans les églises sont abandonnées, peut-être de façon durable. Nous constatons le retour de familles et d'enfants... alors que d'autres ne viennent toujours pas le dimanche, peut-être faisant le choix de vivre la messe derrière un écran, et certains en restant toujours à la jauge de 30 personnes par église (ce qui n'a en fait été valable qu'un seul dimanche).

Ces temps-ci encore,
la mobilisation
de toute la famille
des baptisé(e)s-confirmé(e)s
est requise !

Merci à toutes celles et tous ceux dont la générosité vive ne se

démontre pas, tellement elle est grande, particulièrement au moment des fêtes de la Nativité ! Toutes les formes de versement restent possibles : du panier de quête à l'église le dimanche, à la quête électronique (www.appli-laquete.fr, sur téléphone mobile)...

On peut encore donner sur le site internet www.quete.catholique.fr, un site national rapide et sécurisé dont le montant est reversé à sa Paroisse... sans oublier le Denier de l'Église qui peut aussi se faire par prélèvement (voir sur www.aulnay93.catholique.fr).

Et si vos voisins, vos amis, vos enfants adultes ou vos collègues se disent catholiques, alors dites-leurs que tout don, si petit soit-il, permet à son Église de vivre, et de poursuivre sa mission !

Les prêtres et le CPAE.



CATHOLIQUES, PROTESTANTS, ORTHODOXES
RÉUNIS

Semaine
de prière
pour l'unité
des chrétiens

18 – 25
janvier
2022



Dimanche **23 janvier 2022**

15h à 17h

=> Temple

1 boulevard de Gourgues

93600 Aulnay s/s Bois

(bus 615)



Nous avons vu son astre
à l'Orient et nous sommes
venus lui rendre hommage.

Matthieu 2, 2

#UnitéDesChrétiens

www.unitedeschretiens.fr

CECEF
Conseil
d'Églises
chrétiennes
en France



Illustration : Edith Chambon. Graphisme : Etienne Pourreau